



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École alternative de La Traversée

Date : 17 juin 2021
Heure : 18h30
Lieu : TEAMS

Présences : Mélanie St-Pierre, David Landry, Éveline Vinet, Audrey Hébert-Grenon, Martine Tremblay, Anny-Claude Crête, Julien Gauthier, Marie-Michelle Sirois et Isabelle Perron

COMPTE-RENDU

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous commençons la séance à 18h36. Nous avons quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de quatre points au point 9 Autres points :

- Comité cour d'école
- Spectacle d'un parent de l'école
- Rencontre avec le centre de service scolaire
- Secrétariat

L'ordre du jour est adopté avec la modification.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021

3.1 Corrections apportées :

- Point 7.2 : *Isabelle Perron n'a pas le budget prévisionnel du CÉ, du service de garde, et de l'établissement* est changé pour : Isabelle Perron ne nous présente pas le bilan du budget du CÉ (budget prévisionnel du CÉ et du service de garde).
Point 9 : *Aucune rencontre n'a été faite* est changé pour : la deuxième rencontre n'a pas été faite.
- Point 12.1 : Le comité *communication* est remplacé par : Comité admission.
- Point 12.1.1 : Le mot *matériel* doit être changé pour : cartables.
- Point 12.2 : Le comité *admission* est remplacé par : Comité communication.
- Point 12.6 : Les responsables doivent envoyer leur bilan à Mélanie St-Pierre plutôt qu'à Isabelle Perron.

3.2 Suivis

Point 14.2 : Repas chauds : Mélanie St-Pierre nous informe de la discussion qu'elle a eue avec la dame de *Les délices des tout petits* concernant les alternatives écologiques:

- Plats compostables ou réutilisation : il n'y aura pas de problème avec les plats réutilisables si les mesures sanitaires le permettent, sinon elle utilisera des plats compostables. De plus, il est possible qu'elle ne fournisse pas les ustensiles et les serviettes de la table afin de diminuer les coûts.
- Breuvages : il avait été proposé de trouver une alternative plus écologique aux boîtes à jus. Par contre, aucune alternative n'est proposée. Nous nous questionnons donc s'il est nécessaire qu'elle fournisse des boîtes de jus et si les parents désirent un changement à ce niveau. Nous proposons de sonder les parents lors de l'assemblée générale.
- Isabelle Perron nous informe aussi qu'elle a discuté avec la dame et qu'il lui serait possible de fournir les plats et les ustensiles qui seraient ensuite lavés et réutilisés. Le coût estimé de ce service (vaisselles fournies) serait entre 6,50\$ et 6,75 \$ par repas.
- Mélanie St-Pierre nous informe que la dame est prête à présenter les différentes options aux parents lors de l'assemblée générale. Nous souhaitons donc que cette invitation soit faite.

Point 3.2 (Suivis point 7.3) Politique de l'organisation scolaire : Isabelle Perron nous informe que le changement de politique stipule que les élèves peuvent maintenant provenir de l'extérieur du territoire du centre de service scolaire. Ainsi, aucun enfant provenant de l'extérieur du territoire du centre de service ne peut être changé d'école s'il y a trop d'élèves en cour de parcours.

- Mélanie St-Pierre nous informe des discussions du comité admission en lien avec cette politique : le comité juge qu'il serait souhaitable de garder une clause permettant de prioriser les familles qui habitent sur le territoire de notre centre de service et d'offrir les places restantes aux gens extraterritoriaux.
- Isabelle Perron explique que ce sera difficile de garder cette clause, car nous ne pouvons aller à l'encontre des encadrements légaux. Par contre, elle propose de laisser la résolution qui priorise les gens habitant sur le territoire et, au besoin, il y aura une nouvelle résolution.
- Mélanie St-Pierre nous informe que lorsqu'un enfant est scolarisé à la maison, sa place n'est plus réservée. La famille devra alors refaire le processus.

4. Questions du public

Aucune question

5. Budget

5.1 Marie-Michelle nous présente le bilan et les prévisions budgétaires du service de garde.

- Les dépenses ont été de 21 028\$
- Elle nous informe de quelques données quant au fonctionnement :
 - o Il y a eu un dépassement de coût dû à l'engagement de plus d'éducatrices à cause de la Covid.

- Les revenus proviennent du paiement des parents et de subventions.
- Elle nous informe qu'il y a eu des investissements pour du mobilier
- Prévion : pour l'année 2021-2022, 87 élèves sont inscrits au service de garde.

Proposé par Marie-Michelle Sirois

Approuvé par Julien Gauhier

Le budget est approuvé à l'unanimité

5.2 Budget CÉ

5.2.1 Isabelle Perron présente le bilan du budget du CÉ. Nous avons dépensé 3071\$ et il nous reste 12 147\$.

- Elle explique qu'il y a eu peu de dépense cette année pour les activités. Les principales dépenses sont liées à la classe verte à Notre-Dame-de-Fatima et l'achat de paillis pour la cour d'école.

5.2.2 Isabelle Perron nous informe de quelques corrections qui seront faites prochainement :

- Budget de sport : correction dans des dépenses faites dernièrement en lien avec un achat qui devra être séparé équitablement avec l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit.
- Contribution volontaire : il est présentement inscrit 80\$, mais ce montant sera ajusté à 500\$.

Projets	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
CE00 Transfert année antérieur	6 954		2 001	4 953		1 651	1 651	6 604
CE005 Activités fêtes	736		161	575		205	205	780
CE006 Ateliers de parents	800		13	787				787
CE007 Comité des sports	561		621	-60		844	844	784
CE008 Musique	201		200	1				1
CE01 Capsules thématiques	250		29	221				221
CE06 Contribution volontaire	1 937			1 937		80	80	2 017
CEDONWEB Don en ligne						500	500	500
CESCIENCE Projet science			46	-46				-46
MULTI Classe multiprogramme	500			500				500
Totaux :	11 939		3 071	8 868		3 279	3 279	12 147

5.3 Budget sport

À la suite d'une discussion sur les besoins de Julien en éducation physique, Audrey Hébert-Grenon propose d'octroyer la somme de 784\$ pour l'achat de matériel de sport.

Suivi budgétaire par projet (2020-2021)
 029 École alternative la traversée
 Historique sur le réel de 029-CE007 Comité des sports

Type tx		Facture Commande Écriture	Paiement Dépôt	Réel	Date	Compte	Classement	Commentaire	Bloc-notes
Journal(dt)		3035		556.71	2021-02-03	029-2-27220-408		CORR ECRITURE 1569 - MANQUE PROJET	
Facture	Gauthier, Julien	210223	82322	69.00	2021-02-23	029-2-27220-408		CE 029 REMB FACTURE PATRICK MORIN	
Journal(ct)		T00228-01		-4.86	2021-02-28	029-2-27220-408		Remboursement tps-tvq au 2021-02-28	
				Cumulatif de fin :	620.91				

La proposition est secondée par David Landry.

Isabelle Perron propose le budget.

Martine Tremblay seconde.

Le budget est accepté.

5.3 Budget de fonctionnement

Isabelle nous présente les prévisions pour le budget de fonctionnement. Il y a un surplus cette année à cause d'un partage de coût de photocopie qui n'a pas été faite avec l'autre école. Cette dépense sera mieux partagée l'an prochain.

61000	ENTRETIEN. & AMORT. BIENS MEUBLE							
029-1-61000-408	ENTRETIEN. & AMORT. BI. FOURNITURE ET MATER.	500,00	1 199,00	0,00				

61000	ENTRETIEN. & AMORT. BIENS MEUBLE							
Dépense		500,00	1 199,00	0,00				
Revenu		0,00	0,00	0,00				
63000	ENTRETIEN MENAGER							
029-1-63000-408	ENTRETIEN MENAGER . FOURNITURE ET MATER.	1 500,00	0,00	0,00				

63000	ENTRETIEN MENAGER							
Dépense		1 500,00	0,00	0,00				
Revenu		0,00	0,00	0,00				

Grand total								
Dépense		20 766,00	8 927,00	5 686,97				
Revenu		12 330,00	1 400,00	2 524,30				

Postes comptables autorisées: *****								

Isabelle Perron nous informe que les prévisions budgétaires pour le budget de fonctionnement pour l'année 2021-2022 seront de 20 000\$.

La résolution pour le budget fonctionnement est proposée par Isabelle Perron

Approuvé par Martine Tremblay.

5.4 Budget investissement

Isabelle Perron propose budget investissement

Approuvé par Eveline Vinet.

5.4 Budget pour service du diner :

- Isabelle Perron propose d'engager 4 surveillants de diner en tout pour les deux écoles.
- Cela représente un ratio de 1 surveillant pour environ 32 enfants. Comme le salaire des surveillants varie selon leur expérience (environ 1,25 à 1,30\$), les parents devront payer entre 220 à 234\$ par année.
- 125 dineurs en tout sont prévus pour l'année 2021-2022.

5.4.1 David explique que le comité de parents se positionne contre l'acceptation de cette résolution, car cela crée des inéquités entre les écoles. D'une école à l'autre, les frais peuvent varier de 115\$ à 175\$. De plus, pour les fratries de plus de 2 enfants, ce changement est très désavantageux.

- Isabelle Perron explique que le CÉ est dans l'obligatoire de voter le budget.

5.4.2 Certaines mesures seront prévues l'an prochain afin d'aider les familles qui auront de la difficulté à payer la somme

Audrey Hébert propose de voter l'octroi de 4 surveillants de diner pour les 2 écoles.

Éveline Vinet seconde

Accepté à l'unanimité.

6. Actualiser le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 75.1 L.I.P.)

- Isabelle Perron nous a acheminé le plan par courriel.
- Nous discutons concernant la loi 56 portant sur la violence et l'intimidation. Les définitions de ces termes ne sont pas bien comprises. Il y a eu un changement dans la définition ce qui diminuera beaucoup le nombre de signalements l'an prochain.

Proposé par David Landry

Approuvé par Anny-Claude Crête

7. Nouvelles du RÉPAQ

Aucune rencontre du RÉPAQ n'a eu lieu depuis la dernière rencontre.

8. Nouvelles du Comité de parents

- David Landry a assisté à la dernière rencontre. Luc Langevin, l'avocat du centre de service est venu présenter le nouveau protecteur de l'école pour le centre de service. Il s'agit de Maître Hudon.

- Pour l'an prochain, ce comité compte attribuer un gros montant pour promouvoir la participation sur les CÉ. La FCPQ contribuera peut-être au projet en assumant une partie de coûts.

9. Autres points :

9.1 Comité cour d'école :

- David Landry nous informe qu'il y aura une corvée le vendredi le 18 juin afin d'enlever le gravillon et étendre le paillis.
- Isabelle Perron nous informe que l'autre école a accepté de payer la moitié du montant.

9.2 Spectacle d'un parent de l'école

- Une annonce sera faite sur la page Facebook de l'école afin d'annoncer la tenue d'un spectacle fait par deux pères de l'école. Ils récolteront des contributions volontaires qu'ils remettront ensuite en don à l'école. Comme nous ne pouvons pas faire la promotion d'une compagnie, ce ne sera pas une levée de fonds officielle, mais la contribution d'un parent.

9.3 Rencontre avec le centre de service scolaire.

- Mélanie St-Pierre nomme qu'il serait intéressant de faire une rencontre avec les responsables du centre de service afin de discuter de la vision du projet de l'école. Elle nomme que des parents et des membres du personnel commencent à s'épuiser. Il y a un sentiment que les directions du centre de service manquent de vision quant à l'organisation du projet à long terme.
- Évelyne Vinet propose de clarifier où en est l'évaluation de l'école en lien avec les objectifs à long terme : nombre d'élèves, soutien, organisation.
- Isabelle Perron fera des démarches afin de voir comment cette rencontre pourrait être faite.

9.4 Secrétariat

- David Landry propose de faire des démarches afin d'avoir une secrétaire attitrée à l'école La Traversée.
- Éveline Vinet propose qu'une personne se présente au prochain CA du centre de service afin d'expliquer les besoins de notre école.
- Isabelle Perron explique qu'il est possible de voir dans le budget pour planifier un surcroît pour le secrétariat.
- Le prochain CA sera le 28 juin en ligne. Nous ferons donc une demande afin d'assister à la rencontre et être entendus.
- Julien Gauthier propose de demander à des parents bénévoles de venir aider au secrétariat.
- Nous proposons que discuter de l'octroi d'un surcroît dans le budget dès la première rencontre du CÉ 2021-2022.
- Isabelle Perron enverra un courriel au DG et au président Marc Lupien afin que des parents se présentent au CA.

Le CÉ mandate Geneviève Turcotte et David Landry pour faire la rencontre avec le CA le 28 juin prochain.

Proposé par Mélanie St-Pierre

Approuvé par Éveline Vinet

9.4 Transport scolaire

- Eveline Vinet nous informe qu'il y aura du transport scolaire l'an prochain si les mesures sanitaires le permettent. Par contre, il n'y aura pas d'autobus d'autobus dédié à l'école alternative.

10. Levée de l'assemblée à 20h45

Audrey Hébert-Grenon, secrétaire du conseil d'établissement